

MOUVEMENT POUR  
LA RENAISSANCE  
DU CAMEROUN



CAMEROON  
RENAISSANCE  
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008/ LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

## **DECLARATION SUR DÉNONCIATIONS GRAVES DE VIOLS EN SÉRIE, SÉQUESTRATIONS, ASSASSINATS, HARCÈLEMENTS ETC...**

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) a appris, via les réseaux sociaux, l'histoire, certes encore à vérifier, d'un gang de violeurs en série de jeunes personnes, en particulier de jeunes femmes, selon de nombreux témoignages, ainsi que d'autres crimes graves. Au regard du nombre impressionnant des témoignages, certes encore anonymes, de personnes, hommes et femmes, qui disent avoir été des victimes de ce gang de prédateurs sexuels allégués, le MRC s'indigne du silence des autorités policières et judiciaires du pays.

Le MRC se demande si Madame la Ministre de Femme et de la Famille, Madame la Ministre des Affaires sociales, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice Garde des Sceaux, Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie nationale sont au courant de ces allégations d'atteintes graves aux bonnes mœurs et à la dignité humaine, qui constituent des crimes punis par le Code pénal camerounais.

Le MRC invite le Gouvernement à prendre les mesures adéquates pour faire toute la lumière dans cette affaire, afin de rassurer les populations et, si les faits sont avérés, de punir sévèrement les auteurs de tels actes, conformément à la loi. En effet, cette scabreuse affaire a plongé la population dans un grave sentiment d'insécurité, et si le Gouvernement choisissait d'observer son mutisme ou son indifférence habituels, le pays pourrait courir un risque de dérive dans la justice populaire qui n'est jamais bon signe dans une société d'Etat de droit.

Les autorités policières et judiciaires doivent donc agir et vite soit pour disculper les personnes gravement mises en cause, soit pour les punir de façon exemplaire.

Fait à Yaoundé le 25 janvier 2024

Le Président National

Maurice KAMTO